



L'actu du moment

#Mobilisonsnous

Comme vous le savez, la Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC), dont est membre l'UGVC, en partenariat avec la Confédération des Vins IGP, a lancé une campagne de communication « la viticulture sous Indications Géographiques est un des piliers économique, social et culturel de l'Union européenne » à destination des candidats aux élections européennes du 09 juin prochain.

La réussite de cette campagne d'influence et de communication dépend de l'investissement de tous.

Vous trouverez à télécharger ci-dessous, les éléments du kit de communication avec l'ensemble des outils à partager largement.

En plus de vos publications, il faut idéalement s'abonner sur les réseaux sociaux, à la page CNAOC et à la page VINIGP et repartager et liker l'ensemble des publications jusqu'à la fin de la campagne.

Source Communiqué CNAOC

Pour cela, nous mettons à votre disposition un kit de communication composé des outils suivants, que vous trouverez à ce lien : <https://we.tl/t-w9Jlc0PneA>

- Lettre ouverte aux candidats
- Lettre ouverte pour la PQR (à cosigner par vos présidents AOC/IGP en région)
- Une vidéo motion design
- Des visuels pour vos réseaux sociaux et bannière LinkedIn

Merci.

Les dernières parutions aux JO, JOUE et au BO Agri

Aides et financements

- Mise en œuvre du dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DINA) des **coopératives d'utilisation de matériel agricole** (CUMA) – instruction technique : [ici](#)
- Décision n° INTV-GPASV-2024-40 modifiant la décision n° INTV-GPASV-2024-07 du 23 janvier 2024 relative aux **conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble** en application du plan stratégique national pour la campagne 2023-2024 : [ici](#)
- Arrêt » du 15 avril 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle – **AOC concernées : Bellet, Corse, Coteaux d'Aix-en-Provence, Côtes de Provencet et Luberon** : [ici](#) et son rectificatif : [ici](#)
- Arrêté du 16 avril 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle – **AOC concernée : Châteauneuf-du-Pape** : [ici](#)

Douanier

- Décret n° 2024-368 du 22 avril 2024 relatif à la **déclaration de récolte** et à la **production de vins rosés** en appellation d'origine protégée : [ici](#)

Environnement

- Décret n° 2024-373 du 23 avril 2024 relatif aux conditions et modalités d'application du V de l'article L. 541-15-10 du code de l'environnement : [ici](#)
- Contrôle des conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en lien avec la protection des abeilles et autres pollinisateurs – instruction technique : [ici](#)

Social

- Décret n° 2023-1190 du 14 décembre 2023 fixant la **valeur de service du point de retraite dans le régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles** : [ici](#)
- Arrêté du 15 avril 2024 relatif à l'extension et l'élargissement de l'avenant n° 16 du 22 novembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Arrêté du 15 avril 2024 relatif à l'extension et l'élargissement de l'avenant n° 17 du 22 novembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Arrêté du 15 avril 2024 relatif à l'extension et l'élargissement de l'avenant n° 18 du 22 novembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Arrêté du 15 avril 2024 relatif à l'extension et l'élargissement de l'avenant n° 19 du 14 décembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Décret n° 2024-369 du 22 avril 2024 relatif au **congé de paternité des non-salariés agricoles** prévu à l'article L. 732-12-1 du code rural et de la pêche maritime : [ici](#)
- Arrêté du 19 avril 2024 fixant le montant de la **répartition entre départements des crédits du Fonds national d'action sanitaire et sociale de la Mutualité sociale agricole** destinés à la prise en charge des **cotisations sociales des personnes non salariées des professions agricoles et des employeurs de main-d'œuvre agricole** : [ici](#)
- Arrêté du 16 avril 2024 relatif au calendrier de répartition et de versement du solde de la taxe d'apprentissage pour la campagne 2024 : [ici](#)

Technique

- Arrêté du 26 avril 2024 relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Côtes du Rhône Villages » (homologation cahier des charges) : [ici](#)

Divers

- Arrêté du 12 avril 2024 pris en application de l'article R. 511-44 du code rural et de la pêche maritime et convoquant les électeurs pour **l'élection des membres des chambres d'agriculture** : [ici](#)

Règlementation communautaire

- Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **AOC Rasteau** : [ici](#)
- Règlement (UE) 2024/1076 de la Commission du 15 avril 2024 modifiant les annexes II et V du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les **limites maximales applicables aux résidus** de bispyribac (*herbicide*), de metosulam (*pesticide*), d'oryzalin (*herbicide*), d'oxasulfuron (*pesticide*) et de triazoxide (*pesticide*) présents dans ou sur certains produits : [ici](#)
- Règlement (UE) 2024/1077 de la Commission du 15 avril 2024 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les **limites maximales applicables aux résidus** de 2,4-DB, d'iodosulfuron-méthyl, de mésotrione et de pyraflufen-éthyle (*herbicides*) présents dans ou sur certains produits : [ici](#)
- Règlement (UE) 2024/1078 de la Commission du 15 avril 2024 modifiant les annexes II et IV du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les **limites maximales**

applicables aux résidus d'azoxystrobine (*fongicide*), de flonicamide (*insecticide*), d'isofétamide (*fongicide*), de méfentrifluconazole (*fongicide*), de métazachlore (*fongicide*), de pyriméthanol (*fongicide*) et de sable quartzeux présents dans ou sur certains produits : [ici](#)

- LOI n° 2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses **dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'économie, de finances, de transition écologique, de droit pénal, de droit social et en matière agricole** (1) : [ici](#)
- Règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 **concernant les indications géographiques relatives au vin**, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécialités traditionnelles garanties et les **mentions de qualité facultatives** pour les produits agricoles, modifiant les règlements (UE) n° 1308/2013, (UE) 2019/787 et (UE) 2019/1753 et abrogeant le règlement (UE) n° 1151/2012 : [ici](#)
- Recommandation (UE) du Conseil du 12 avril 2024 concernant la **politique économique de la zone euro** : [ici](#)
- Règlement délégué (UE) 2024/1235 de la Commission du 12 mars 2024 modifiant le règlement délégué (UE) 2022/126 complétant le règlement (UE) 2021/2115 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles relatives au ratio concernant la norme 1 relative aux **bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)** : [ici](#)
- Directive (UE) 2024/1203 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 relative à la protection de l'environnement par le droit pénal et remplaçant les directives 2008/99/CE et 2009/123/CE – **produits concernés : 1-décanol (phéromones confusion sexuelle), 6-benzyladénine (régulateur de croissance), Azadirachtine (pesticide), Bupirimate (fongicide), Dithianon (fongicide), Fluométron (herbicide), Hexythiazox (acaricide), Huile essentielle d'orange (contre l'oïdium), Isoxabène (herbicide), Phosphore de zinc (anti-rongeur), Polysulfure de calcium (contre l'oïdium), Prosulfuron (herbicide), Quinmérac (herbicide), Tau-fluvalinate (insecticide), Tebufenozide (insecticide), Tembotrione (herbicide)** : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2024/1207 de la Commission du 29 avril 2024 portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active diméthomorphe conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, et modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission – produits concernés : **Diméthomorphe (anti-mildiou), Mépanipirim (anti-mildiou)** : [ici](#)
- Décision d'exécution (UE) 2024/1283 de la Commission du 13 mai 2024 reportant la date d'expiration de l'approbation du cis-tricos-9-ène en vue de son utilisation dans les produits biocides relevant du type de produits 19, conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil - **cis-tricos-9-ène (phéromone sexuelle mouche)** : [ici](#)
- Décision d'exécution (UE) 2024/1285 de la Commission du 13 mai 2024 reportant la date d'expiration de l'approbation de l'hexaflumuron en vue de son utilisation dans les produits biocides relevant du type de produits 18, conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil - **l'hexaflumuron (larvicide et ovicide vers de la grappe)** : [ici](#)

Les dernières nominations

- Décision du 15 avril 2024 portant **nomination de Monsieur Nicolas JEANJEAN**, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie par intérim, en tant que commissaire du Gouvernement par intérim auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Occitanie : [ici](#)
- **Secrétaire général de la préfecture du Gard**, sous-préfet de Nîmes (groupe III) - M. GERARD (Yann) : [ici](#)